

la baie de Somme libre de sable

la lettre

www.baie-de-somme-libre-de-sable.fr

La sécheresse ne doit pas condamner la baie

*réponse de Christian Manable, président du conseil général de la Somme,
et de Jean-Claude Buisine, président du Syndicat mixte Baie de Somme*

Christian MANABLE

Président du Conseil général
de la Somme

Jean-Claude BUISINE

Président du Syndicat Mixte Baie
de Somme – Grand Littoral Picard

Amiens
le 12 juin 2012

Cher Monsieur,

Voire nouvelle lettre ouverte nous exhorte à mettre en œuvre des chasses hydrauliques à Saint-Valery-sur-Somme en utilisant, à l'instar du bassin des chasses du Crotoy, l'eau stockée dans le Canal maritime.

Comme vous le savez, les tranches successives d'aménagement des ouvrages supérieur et inférieur de l'écluse – barrage de Saint-Valery-sur-Somme, décidées après les inondations de 2001 et financées dans le cadre du Programme exceptionnel « Vallée et Baie de Somme », ont pris en compte cet objectif en complément à celui, prioritaire, d'évacuation des crues de la Somme.

Un protocole de chasse, qui prévoit de laisser entrer l'eau de la Baie dans le Canal maritime pour compléter son remplissage et rétablir la libre circulation des poissons migrateurs, a été établi par SOGREAH. Il a été validé dans son principe par les différents partenaires de l'opération (dont les pêcheurs et les élus abbevillois) et doit à présent faire l'objet d'une expérimentation.

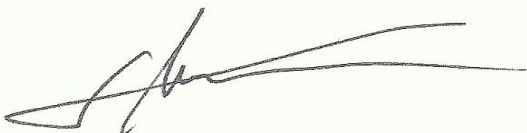
Nous avons le plaisir de vous informer qu'un groupement de bureaux d'études (Haskoning France, In Vivo, Fish Pass) a été missionné le mois dernier par le Conseil général pour réaliser le suivi environnemental de cette expérimentation.

Après la phase actuelle d'état des lieux de l'environnement, qui se poursuivra jusqu'en septembre, la première étape de l'expérimentation portera sur des tests de stockage et de mise en vitesse (octobre – décembre 2012). Elle sera suivie par une séquence courte de chasses (janvier – mars 2013), puis le cas échéant une séquence longue (octobre 2013 – mars 2014).

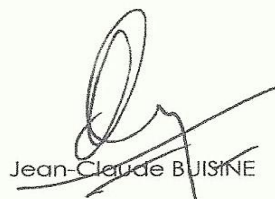
Cette expérimentation permettra d'adapter le protocole de chasse au vu des effets observés et de l'intégrer aux consignes de gestion des ouvrages de Saint-Valery-sur-Somme.

Comme vous le voyez, la sensibilité des milieux naturels concernés, qu'il s'agisse du Canal maritime ou de la Baie de Somme, exige d'avancer en la matière avec circonspection, en s'entourant de toutes les garanties environnementales possibles et en pratiquant une large concertation. Mais cela demande du temps.

Nous vous prions d'agréer, Cher Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.



Christian MANABLE



Jean-Claude BUISINE

Monsieur Jacques GRAVEND
Journaliste